



## Le débarquement du vaccin AstraZeneca à l'aéroport FHB

À LA UNE

Bilan de la formation en ligne (ECAPS.CI)

SOMMAIRE

ACTIVITES  
DE LA  
DAP

Présentation de la Direction de l'Activité  
Pharmaceutique (DAP)

ACTIVITES  
DU  
SECTEUR

Le vaccin contre la COVID-19



La formation continue est un élément capital pour tout agent qui se veut performant. Le secteur de la santé et plus particulièrement celui de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé ne déroge pas à la règle.

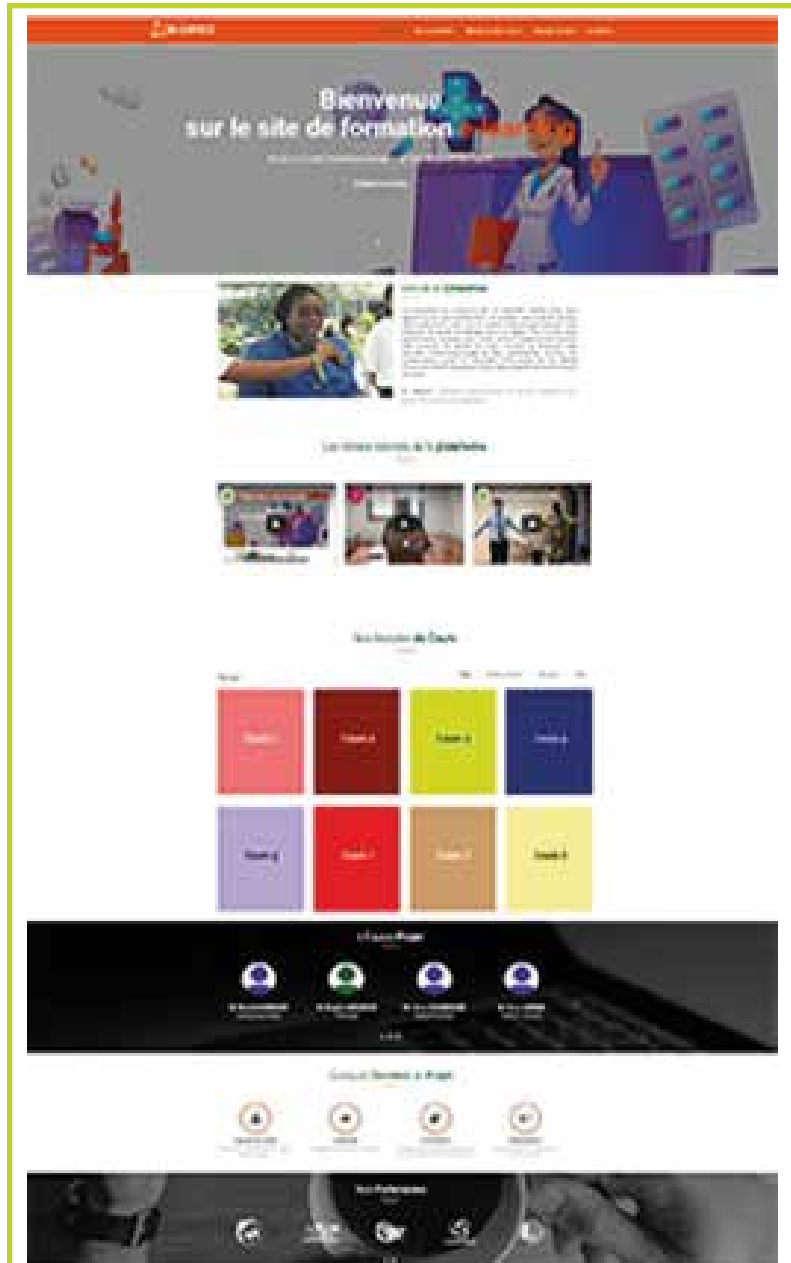
C'est dans cette optique que la Direction de l'Activités Pharmaceutiques (DAP) en collaboration avec la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP) a organisé une plateforme de formation en ligne dénommée ECAPS.CI en vue du renforcement des capacités des agents du Ministère de la santé impliqués dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé.

### LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Développer les outils de formation en ligne adaptés aux différentes cibles ;
- Former les gestionnaires de produits de santé en exercice à la fonction publique à travers la plateforme E-Learning ECAPS.CI et par Visioconférence.



L'équipe projet E-learning de la DAP



Page d'accueil de la plateforme de formation en ligne ECAPS.CI



Les participants à la formation en ligne ECAPS.CI



Les points focaux départementaux de la plateforme ECAPS.CI

## **RÉSULTATS OBTENUS**

La plateforme de formation E-CAPS.CI totalise :

- 11 Modules de formation en rapport avec la chaîne d'approvisionnement des produits de santé.
- 24 Régions et 40 districts Sanitaires touchés sur l'ensemble du territoire ivoirien au cours de l'année 2020 ;
- 3 sessions de formation des gestionnaires de pharmacies aux métiers de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé ;
- 3 ateliers de formation des coordonnateurs régionaux (Pharmaciens de régions), des points focaux départementaux (Pharmaciens de districts) et des administrateurs à l'utilisation de la plateforme e-learning ;

**Source : SERCOM DAP**



Les coordonnateurs régionaux de la plateforme ECAPS.CI



Conformément à l'arrêté N°0220/MSHP/CAB du 15.10.2020, la Direction de la Pharmacie du Médicament et des Laboratoire en abrégé DPML est désormais nommée la Direction de l'Activité Pharmaceutique en abrégé DAP.

Le présent arrêté définit l'organisation, les attributions et le fonctionnement de la Direction de l'Activité Pharmaceutique.

La DAP collabore avec l'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP) et les autres institutions et structures pharmaceutiques. Elle a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'état sanitaire de la population vivant en Côte d'Ivoire par l'animation de l'activité pharmaceutique décrite dans la Politique Pharmaceutique Nationale (PPN).



**Dr Duncan Rachel, Directrice de la DAP**

## MISSIONS

À ce titre, la DAP est chargée de :

- Définir la Politique Pharmaceutique Nationale (PPN) ;
- Contribuer à coordonner la mise en œuvre de la Politique Pharmaceutique Nationale ;
- Assurer le suivi des textes réglementaires proposés par l'AIRP au niveau du Ministère en charge de la santé ;
- Veiller à la planification stratégique sur la chaîne d'approvisionnement en médicaments ;
- Élaborer la liste nationale des médicaments essentiels et établir les nomenclatures par niveau sanitaire dans le secteur public (sélection des médicaments) ;
- Piloter le cadre de concertation qui réunit les différents acteurs du système pharmaceutique ;
- Instruire et élaborer tous documents techniques pharmaceutiques à l'attention du Ministère en charge de la santé

relevant de sa compétence ;

- Assurer la veille stratégique continue sur la disponibilité et l'accessibilité des médicaments et autres produits de santé stratégiques aux populations vivants en Côte d'Ivoire.

## ORGANISATION

**Article 3:** La DAP est dirigée par un Directeur nommé par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du Ministre chargé de la Santé et de l'Hygiène Publique.

**Article 4:** Les Sous-directions sont dirigées chacune par un Sous-directeur nommé par arrêté du Ministre chargé de la Santé et de l'Hygiène Publique sur proposition du Directeur de la DAP.

**Article 5:** Les services sont dirigés chacun par un Chef de service nommé par décision du Ministre chargé de la Santé et de l'Hygiène Publique sur proposition du Directeur de la DAP.

**Article 6:** La DAP comprend quatre (4) Sous-directions :=

- La Sous-direction chargée de la coordination de la Politique Pharmaceutique Nationale (PPN) ;
- La Sous-direction chargée de la recherche, des études et de la formation ;
- La Sous-direction chargée de la réglementation pharmaceutique ;
- La Sous-direction chargée de la coordination des approvisionnements des produits de santé.

**Article 7 :** Outre les Sous-directions, la Direction de l'Activité Pharmaceutique comprend trois (3) services rattachés au Directeur :

- Le service administratif et financier ;
- Le service de la documentation, de la statistique et de l'informatique ;
- Le service de la communication, des relations extérieures.



**L'équipe de direction de la DAP**

## Formation interne de la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP)

La formation intra-entreprise ou formation en interne est une session organisée avec des salariés appartenant à une même organisation. Elle vise à permettre aux salariés de développer de nouvelles connaissances, de renforcer et d'approfondir des connaissances existantes, de personnaliser les programmes de formation mais également de maîtriser de nouveaux outils qui leur permettront d'être plus efficaces et productifs dans leur poste au quotidien.

Consciente de la flexibilité et de l'adaptabilité de ce type de formation, la Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP) a organisé deux sessions de formation destinée à ses sous-directeurs et à ses chefs de services.



Les participants à la formation en Analyse des données

Le thème de la première formation était « Leadership Management », elle a eu lieu les vendredis 5, 12 et 19 février 2021 au sein de ladite direction. L'objectif était de renforcer les capacités du personnel technique et administratif de la DAP sur les pratiques de leadership et management.

Ensuite, une deuxième session dont le thème était « Analyse de données pour optimiser les performances » a eu lieu les vendredis 5 et 12 mars 2021 au sein de ladite direction.

Il s'agissait d'abord dans cette formation, de développer une compréhension commune de la définition et de la représentation des données, ensuite d'identifier les problèmes de performance et de productivité grâce à l'exploration des données et des outils d'identification des problèmes, Enfin de savoir comment analyser les données et orienter la prise de décision.

**Source : SERCOM DAP**



Les participants à la formation en Leadership





Le débarquement du vaccin AstraZeneca à l'aéroport FHB

Au terme de l'atelier d'actualisation du plan opérationnel de déploiement de la vaccination contre la Covid-19, le vendredi 19 février 2021 à Grand-Bassam, le directeur général de la santé, Pr Mamadou Samba, a annoncé l'arrivée du vaccin contre la Covid-19 en Côte d'Ivoire pour fin février 2021. Finalement, 504 000 doses de vaccin AstraZeneca homologué par l'OMS sont disponibles depuis le 26 février 2021 pour 252 000 personnes cibles à raison de deux doses par personne.

Selon le Directeur coordonnateur du programme élargi de vaccination (Dcpev), Pr Daniel Ekra Kouadio, les cibles prioritaires pour la première phase de vaccination seront le personnel de santé, les Forces de défense et de sécurité et le personnel enseignant d'Abidjan (épicerie de la maladie avec 95% de cas répertoriés). « Ces cibles sont, de façon générale, le personnel de première ligne qui travaille dans un milieu où il y a suffisamment de monde avec possibilité de transmission de la maladie », a-t-il expliqué.

**Source : Portail du gouvernement [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)**



Le Ministre de la santé à la réception des vaccins Covid-19